

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS (DECPC)

Avenue Bourguiba X Rue 14 Castors en face SENELEC 1er étage Tel : 33 864 38 03 / Fax : 33 864 37 98

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS) EN DIETETIQUE

Ouverture des registres :	Lundi 23 Janvier 2017
Clôture des registres :	Vendredi 31 Mars 2017
Date de l'examen :	Mardi 11 Juillet 2017

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Avoir le Baccalauréat (**BAC**) des séries S1, S2, S3,F6 ou F7 **ou** être titulaire du Brevet de Technicien (**BT**) en industrie option Analyse Biologique **ou** être un Maître d'Enseignement Technique Professionnel (METP) en restauration et social **ou** être titulaire d'un diplôme admis en équivalence **et** avoir accompli deux (02) années de formation en Brevet de Technicien Supérieur (BTS) option industrie agro-alimentaire après l'obtention dudit diplôme ;
- **Ou** être titulaire d'un **BTS ou d'un DUT en Agro-industrie, en Industrie Alimentaire ou en Agroalimentaire** et justifier d'une année de pratique dans la profession après l'obtention de l'un des diplômes susvisés ;
- **Ou bien** être titulaire du Baccalauréat (**BAC**) des séries S1, S2, S3,F6 ou F7 **et** d'un **DTS en Agro-industrie, en Industrie Alimentaire ou en Agroalimentaire** ou d'un Brevet Professionnel (**BP**) **et** justifier d'une (01) année de pratique dans la profession après l'obtention de l'un des diplômes susvisés ;
- **Ou bien** être un METP en restauration et social **ou** avoir un Brevet de Technicien Supérieur (**BTS**) ou d'un Brevet Professionnel (**BP**) toutes options et spécialités **et** justifier de deux (02) années de pratiques dans la profession après l'obtention de l'un des diplômes

susvisés ;

- **Ou bien encore** être titulaire du Baccalauréat (BAC) des séries S1, S2, S3, F6 ou F7 ou du Brevet de Technicien (BT) en industrie option Analyse Biologique et justifier de trois (03) années de pratiques dans la profession après l'obtention de l'un des diplômes susvisés ;
- S'acquies de ses droits d'inscription 5000 F CFA de droits d'inscription.
 - ✓ **Les dossiers de candidature sont à déposer à la Direction des Examens, Concours Professionnels et Certifications (DECPC) Avenue Bourguiba X Rue 14 Castors en face Agence SENELEC 1^{er} étage Tel : 33 864 38 03 tous les jours ouvrables ,ou dans les Inspections d'Académie et Centres Académiques d'Orientation Scolaire et Professionnelle jusqu'au Vendredi 31 Mars 2017 délai de rigueur.**
 - ✓ **Préciser un numéro de téléphone fixe ou mobile sur la fiche .**